



Communiqué de presse

Orléans, le 5 octobre 2010

6^e édition des trophées de l'eau Loire-Bretagne : c'est parti !

Serge Lepeltier, président du comité de bassin Loire-Bretagne, ancien ministre et maire de Bourges, a donné officiellement le 5 octobre 2010 le coup d'envoi de la 6^e édition des trophées de l'eau Loire-Bretagne. Cet événement récompense les actions exemplaires pour la gestion et la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

L'appel à candidature s'adresse aux chefs d'entreprises, exploitants agricoles, représentants des collectivités territoriales, responsables associatifs du bassin Loire-Bretagne qui ont réalisé une action exemplaire de reconquête ou de préservation de la ressource en eau ou des milieux aquatiques. Leur action est a obtenu des résultats concrets qu'ils souhaitent valoriser. Elle peut être récompensée et donner des idées à d'autres.

12 trophées seront décernés en octobre 2011 pour des réalisations concrètes illustrant les priorités du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (le Sdage) et du Grenelle de l'environnement :

- **la restauration des milieux aquatiques** : cours d'eau et milieux associés, continuité sédimentaire et piscicole, trame bleue, zones humides...
- **la protection des ressources et la réduction des pollutions** : aires d'alimentation des captages d'eau, économies d'eau, pratiques culturales, haies, bocages, zéro phyto, assainissement des collectivités rurales, réduction des pollutions toxiques...
- **la gestion durable de l'eau dans les territoires** : prise en compte dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire, sensibilisation et concertation, actions exemplaires de coopération décentralisée...

Date limite d'envoi des candidatures : **15 mars 2011.**

Le règlement des trophées et le dossier de candidature sont disponibles sur demande auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ou téléchargeables sur www.eau-loire-bretagne.fr.

Pour en savoir plus, voir les reportages et les vidéos des lauréats des trophées de l'eau 2009 sur [www.eau-loire-bretagne.fr/les rendez vous/trophées de l'eau](http://www.eau-loire-bretagne.fr/les_rendez_vous/trophées_de_l'eau)

Contact : Paule OPERIOL, paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr,

Etablissement public du ministère chargé du développement durable, l'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte aux élus et aux usagers de l'eau du bassin,
- une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau,
- et les moyens financiers pour mieux gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.
Le bassin Loire-Bretagne, des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, représente 155 000 km², soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, 7 368 communes et près de 12 millions d'habitants